

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2016 / 2017

SECTION LOISIRS

Inscription

Renouvellement

Nom Prénom

Né(e) le Sexe F M

Adresse

Code Postal Ville

Tel Mobile de l'adhérent Mail de l'adhérent

Pour l'adhérent mineur,

Nom, prénom du responsable légal (père, mère, tuteur)

Téléphone Mobile

Mail.....

(Ecrire très lisiblement – votre licence vous sera transmise par mail ainsi que toutes les infos du club)

Profession :

Scolarité : Collège Lycée Etudiant - Etablissement

La cotisation comprend :

- La licence fédérale et l'assurance individuelle,
- L'initiation et le perfectionnement technique
- L'accès aux équipements et l'utilisation du matériel spécifique à la pratique de l'aviron aux horaires indiqués.

Autorisation parentale - adhérents mineurs pour la saison 2015.2016 :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

- Autorise le responsable des séances, les dirigeants et entraîneurs du CNA à prendre toutes les mesures nécessaires en cas de maladie ou d'accident qui pourraient survenir lors des entraînements, des randonnées ou des sorties.
- Autorise le CNA à utiliser l'image de mon fils ou de ma fille dans le cadre d'articles d'aviron publiés dans la presse ou sur internet.
- Atteste que mon fils ou ma fille **est capable de nager** au moins 25 mètres avec immersion temporaire de la tête et avoir pris connaissance des **règles de sécurité** en matière de navigation sur le lac.

Fait à Annecy, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

TARIFS*

	Loisirs Tous âges *	Loisirs Etudiant **
Adhésion annuelle	297.00 €	150.00 €

* Réduction 20% pour le 2ème adhérent loisir pour une même famille

* Règlement possible en 3 fois :

- 1^{er} chèque le mois de l'inscription - 2^{ème} chèque le mois M+1 - 3^{ème} chèque le mois M+2

** La **copie** de la carte d'étudiant de l'année scolaire **2016.2017** est **obligatoire**

Chèques vacances - Carte M'RA (*joindre copie*) – Coupons sports

REGLEMENT : Chèques à l'ordre du CNA

Chèques Bancaires		Coupons Sport		Chèques Vacances	
Montant du 1 ^{er} chèque		Nombre de coupures de 10€		Nombre de coupures de 10€	
Montant du 2 ^{ème} chèque		Nombre de coupures de 15€		Nombre de coupures de 20€	
Montant du 3 ^{ème} chèque		Nombre de coupures de 20€		Nombre de coupures de 25€	
Numéro Carte M'RA		Montant règlement en espèces		Nombre de coupures de 50€	

ENGAGEMENTS

- Je sollicite mon inscription au Cercle Nautique Annecy Aviron.
- J'ai pris connaissance du règlement intérieur du Club et des règles de sécurité affichées
- J'ai pris connaissance des engagements, des dates et heures d'entraînement 2016.2017 dans le document ci-joint (document à garder)
- Je m'engage à me conformer aux règlements établis par les statuts, par le règlement intérieur, aux modalités de fonctionnement du Club, et aux décisions du Comité directeur.
- Je m'engage à respecter le matériel du club.
- Je m'engage à **respecter l'utilisation des locaux, vestiaires, sanitaires et salle de musculation** suivant les règles établies par la Ville d'Annecy, propriétaire des locaux.
- Autorise le CNA à utiliser mon image dans le cadre d'articles d'aviron publiés dans la presse ou sur internet.

Fait à Annecy, le

Signature de l'adhérent
Mention « lu et approuvé »

Signature des parents ou du tuteur légal pour les mineurs
Mention « lu et approuvé »

Dossier complet exigé avant toute sortie sur l'eau et accès à la salle de musculation.

Vous recevrez votre licence FFA par mail (noter très lisiblement votre mail).

PIECES A JOINDRE

	Réservé au CNA Validé par :
Le bulletin d'inscription.....	<input type="checkbox"/>
1 photo d'identité (obligatoire pour les nouveaux adhérents).....	<input type="checkbox"/>
Pour tous, un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron datant de moins de 3 mois (OBLIGATOIRE).....	<input type="checkbox"/>
Règlement :	<input type="checkbox"/>



Cercle Nautique Annecy

Fédération Française d'Aviron - Ligue Rhône Alpes



Document à conserver

LOISIRS – SAISON 2016.2017

Admission et cotisation

La cotisation annuelle comprend :

- La pratique de l'aviron durant la saison,
- Le coût de la licence fédérale et de l'assurance individuelle,
- L'accès aux locaux du CNA et à la salle de musculation, ainsi que l'utilisation du matériel sportif, effectués aux horaires suivants :

Horaires Loisirs			Débutant	Confirmé
Lundi	12h00-14h00	Séance bateau	x	x
Mardi	12h00-14h00	Séance bateau	x	x
Mercredi	18h30-19h30	Séance bateau - Avifit de Novembre à Mars	x	x
Jeudi	12h00-14h00	Séance bateau	x	x
Vendredi	12h00-14h00	Séance bateau	x	x
Samedi *	8h00-10h00	Séance bateau		x
	10h00-12h00	Séance bateau	x	
Dimanche *	8h00-10h00	Séance bateau		x
	10h00-12h00	Séance bateau	x	

* Du 1er Novembre 2016 au 31 Mars 2017 = 1 seule séance de 9h à 11 h pour tous

Le club est fermé les jours fériés et entre Noël et le Nouvel An.

Règles de sécurité

Avant d'aller sur l'eau

- La composition de l'équipage et le choix du matériel se font obligatoirement en accord avec le moniteur ou initiateur bénévole responsable de la séance.
- Le carnet de sortie doit être rempli de manière précise à chaque sortie. Assurez-vous du bon état du matériel et notez toute anomalie constatée.
- Les derniers embarquements se font au maximum 30 minutes après le début de la séance, et ce en présence du responsable de la séance,
- En l'absence des personnes assurant l'encadrement de la section Loisirs, aucune sortie sur l'eau n'est autorisée.

Plan de navigation

- Les règles de navigation en vigueur sur le lac ainsi que les consignes FFSA, sont affichées dans le tank à ramer.
- Les zones de navigation autorisées par le CNA viennent en complément.
- Le plan de navigation doit être absolument suivi par tous les rameurs, qui s'exposent à des sanctions en cas de non respect de celui-ci.

Consignes en cas de mauvais temps

- La décision concernant la mise à l'eau en cas de mauvais temps est laissée à la seule discrétion du responsable de la séance d'encadrement, d'un cadre technique, ou d'un dirigeant du club.

Randonnées, sorties diverses

- L'inscription aux randonnées est ferme, l'annulation de la part du rameur ne peut se faire qu'en cas de force majeure.
- Nous nous réservons le droit de refuser des rameurs en fonction de leur niveau de pratique si celui-ci ne correspond pas à celui requis pour la randonnée.

Contacts :

Contacts :

De préférence par mail : C74010@club.avironfrance.fr

Entraîneur : Frédéric LAYDEVANT : 06.10.72.19.81

Président : Thierry FAUTREL : 07.50.86.05.08